

<i>Organisation</i>	<i>Nom</i>	<i>Présence</i>
Saint-Luc-de-Bellechasse	Amélie Gagnon, directrice générale	X
Saint-Magloire	Marielle Lemieux, mairesse Huguette Lavigne, directrice générale	X X
Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland	Jocelyne Nadeau, directrice générale	X
Saint-Philémon	France Gagnon, conseillère municipale	X
MRC de Bellechasse	Hervé Blais, préfet Clément Fillion, directeur général	X X
MRC des Etchemins	Hector Provençal, préfet Fernand Heppell, directeur général	X X
CLD de Bellechasse	Alain Vallières, directeur général	X
CLD des Etchemins	Yvon Lévesque, directeur général	X
Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches	Guy Lessard, président	X
Conseil de bassin de la rivière Etchemin	Carole Rouillard, directrice générale	X
Propriétaires privés	Jean-Marc Tanguay, propriétaire	X
EDF EN Canada	Nicole Bilodeau, agente de liaison	X
EDF EN Canada	David Gallagher, directeur de projets - Réalisation	X
EDF EN Canada	Daniel Giguère, directeur affaires publiques	X
PESCA Environnement	Maryse Tremblay, communications et relations publiques	X

<i>Point à l'ordre du jour</i>	<i>Résumé de la discussion</i> <i>Recommandation du comité</i>
1. Ouverture de la séance	<p>Mot de bienvenue. Remerciements à la MRC des Etchemins pour son accueil.</p> <p>Présentation du travail de PESCA Environnement dans la mise en place du comité de liaison du parc éolien du Massif du Sud.</p> <p>Suite aux demandes des membres lors de la séance de travail du 4 octobre, EDF EN Canada confirme que les paiements des contributions volontaires suivent leur cours et devraient être envoyées dans les prochaines semaines aux organisations concernées.</p> <p>Tour de table de présentation des membres du comité de liaison.</p>
2. Lecture et adoption du compte rendu de la séance de travail du 4 octobre 2011	<p>Le compte rendu est adopté sans modification par les membres du comité qui participaient à cette séance de travail.</p> <p>EDF EN Canada rappelle que les compte rendus sont rendus publics sur le site internet de l'entreprise une fois adoptés par le comité de liaison.</p>
3. Distribution des documents de travail aux membres	<p>Maryse Tremblay présente aux membres du comité de liaison les documents de travail qui ont été préparés à leur attention. EDF EN Canada invite les membres qui étaient absents de la séance de travail du 4 décembre à formuler leurs commentaires sur les règles de fonctionnement proposées, le cas échéant. Le</p>

Point à l'ordre du jour

Résumé de la discussion

Recommandation du comité

document pourra faire l'objet d'une mise à jour si les membres du comité de liaison acceptent les propositions.

La MRC de Bellechasse souligne l'importance d'envoyer les convocations et documents à tous les membres du comité. À cet effet, une feuille indiquant les coordonnées des membres circule depuis le début de la séance de travail pour que tous puissent s'assurer de l'exactitude des coordonnées et faire des ajouts si nécessaire. Les listes d'envoi seront modifiées en conséquence par EDF EN Canada et PESCA Environnement.

4. Discussions sur la représentation des citoyens au sein du comité de liaison

La municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse propose que M. Bernard Turgeon, soit le représentant des citoyens au sein du comité de liaison. Cette proposition est retenue par les membres. M. Turgeon n'a aucun lien avec le projet de parc éolien du Massif du Sud et n'a pas déposé de mémoire lors de l'audience publique du BAPE et semble manifester de l'intérêt à se joindre au comité de liaison.

EDF EN Canada contactera M. Turgeon pour confirmer cet intérêt et l'inviter à participer au comité lors de sa prochaine séance de travail.

5. État d'avancement et calendrier des travaux

EDF EN Canada présente l'échéancier prévu pour les travaux de construction, le même que celui présenté lors de la séance de travail du 4 octobre.

Septembre 2011 : décret gouvernemental

Octobre 2011 : obtention des certificats d'autorisation (1 et 2) et des permis d'intervention

Novembre 2011 : début du déboisement et construction des chemins

Mai 2012 : début du bétonnage (fondations)

Fin mai 2012 (dégel) : livraison des composantes

Juin 2012 : mise sous tension initiale (poste de raccordement)

Novembre 2012 : dernière éolienne installée et raccordée

Choix de l'entrepreneur général

EDF EN Canada a invité 7 entreprises à déposer une proposition pour l'obtention du contrat de construction du parc éolien du Massif du Sud. 5 d'entre elles ont livré des propositions de services conformes. EDF EN Canada a poursuivi les discussions auprès de 3 entreprises, et se concentre actuellement sur les négociations finales avec celle qui devrait obtenir le contrat. Il s'agit d'une entreprise d'expérience qui a déjà procédé à la construction de parcs éoliens au Québec. Dès que ce choix deviendra officiel – une question d'une semaine ou deux environ – EDF EN Canada en fera l'annonce publiquement.

Par la suite, EDF EN Canada prévoit organiser une rencontre en collaboration avec les CLD de Bellechasse et des Etchemins à laquelle participeront l'entrepreneur général et les entreprises locales souhaitant prendre part aux travaux de construction du

Point à l'ordre du jour

Résumé de la discussion

Recommandation du comité

parc éolien. L'invitation pour cette activité sera transmise par courriel aux membres du comité de liaison pour leur information.

EDF EN Canada confirme aux CLD que les bottins d'entreprises ont déjà été remis aux compagnies pour les aider à élaborer leurs propositions de services respectives, et ces dernières comprennent l'importance de faire appel prioritairement à des entreprises locales et régionales à compétence égale. De plus, l'entrepreneur général devra fournir à EDF EN Canada, sur une base mensuelle, des statistiques sur le suivi des emplois. Ces chiffres pourront être partagés avec le comité de liaison.

6. Questions diverses

a. Déboisement

EDF EN Canada a fait le choix de confier le déboisement à l'entrepreneur général. Cette situation permettra une coordination optimale des travaux, dans le but de réaliser 10 à 15 km de chemins dès cet automne. Le certificat d'autorisation relatif au déboisement devrait être émis par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) d'ici quelques jours, et le déboisement devrait commencer au début du mois de novembre.

Le souhait initial d'EDF EN Canada était de compléter le déboisement d'ici décembre (en poursuivant le transport des bois jusqu'en mars), mais l'entrepreneur général pourrait revoir le calendrier en fonction de l'optimisation des travaux effectués cet automne.

EDF EN Canada rappelle aux membres que l'entrepreneur général a l'obligation de respecter les engagements d'EDF EN Canada pendant toute la durée des travaux, entre autres : aucune intervention dans l'habitat optimal de la grive de Bicknell et dans les milieux humides et traverses de cours d'eau particulières en zones d'allopatric. Un surveillant environnemental embauché par EDF EN Canada sera sur place pendant la construction pour voir à ce que les travaux respectent les engagements de l'entreprise.

b. Demandes de permis

Les MRC et municipalités souhaitent rencontrer EDF EN Canada pour bien comprendre les demandes de permis déposées par l'entreprise et adopter un processus permettant aux autorités municipales de répondre rapidement, et surtout de façon éclairée aux demandes en cours et à venir. EDF EN Canada confirme qu'elle fera le nécessaire pour tenir cette rencontre rapidement.

c. Chemins d'accès pour le transport des composantes

Les membres du comité de liaison souhaitent savoir si les chemins d'accès pour le transport des composantes ont été choisis de façon définitive.

EDF EN Canada indique que le tracé sera choisi au cours des prochains mois, le transport des composantes commençant en mai 2012. Les organisations ou citoyens concernés par le tracé seront avisés.

d. Représentant du domaine de l'ornithologie

EDF EN Canada indique aux membres son souhait de voir se joindre au comité de liaison un représentant du domaine de l'ornithologie, conformément au décret émis par le

<i>Point à l'ordre du jour</i>	<i>Résumé de la discussion</i> <i>Recommandation du comité</i>
	<p>gouvernement du Québec.</p> <p>Les membres sont favorables à l'ajout de ce représentant. Ils précisent cependant que la période d'analyse du projet est terminée. Chaque membre du comité a donc la responsabilité d'apporter un éclairage permettant d'en bonifier la réalisation, sans le compromettre. Ils souhaitent donc que la personne qui se joindra au comité partage cette façon de travailler.</p> <p>Les membres conseillent à EDF EN Canada de prendre contact avec le Groupe des ornithologues de Beauce-Etchemin (GOBE), dont les membres connaissent bien le territoire du projet de parc éolien du Massif du Sud.</p>
e. Registre des plaintes	<p>Les membres souhaitent savoir si EDF EN Canada a mis en place un registre des plaintes, l'une des conditions indiquées dans le décret.</p> <p>EDF EN Canada confirme qu'elle travaille sur l'établissement d'une procédure de suivi du traitement des plaintes pour l'ensemble de ses projets. Le bureau de liaison sera la porte d'entrée de ce processus, qui sera présenté au comité de liaison.</p>
7. Clôture de la séance	<p>La prochaine séance de travail se tiendra le lundi 12 décembre 2011 à 14 h, à la MRC de Bellechasse.</p>